

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE MERY SUR MARNE**  
**COMPTE-RENDU N° 06/17 DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017**

Sous la présidence de Mr Jean-Pierre CLEMENT, Maire, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 29 Septembre 2017 à 20 heures 30.

**Conseillers présents** : Mmes MAFFLARD Michelle et BOURREAU Isabel, Adjointes, Mmes CADET Danielle, GAUDEFROY Laure, Mrs CANIPELLE Williams, CRESSON Réjean, DROLLER Yves, LIENART Pierre

**Absents excusés** : Mme AMBROZY Brigitte représentée par Mme MAFFLARD  
 Mr CATINAT Franck représenté par Mr CANIPELLE Williams  
 Mme SILVERIO Christine

**Absents** : Mme LAURENT Sandrine et Mr PILLON Jean-François.

**Secrétaire de séance** : Mr DROLLER Yves

Approbation du compte-rendu du 7 Juillet 2017.

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission en date du 14 août 2017 de Mme NAUDE Delphine suite à son déménagement.

**MUTUALISATION DE LA POLICE MUNICIPALE : SAACY SUR MARNE – NANTEUIL SUR MARNE – LUZANCY – MERY SUR MARNE**

Délibération 20/17 :

CONSIDÉRANT les problématiques sécuritaires que rencontrent les communes de nos territoires,  
 CONSIDÉRANT l'absence de frontières administratives pour la délinquance et les incivilités,  
 CONSIDÉRANT la possibilité pour une commune de mettre en commun son service de police municipale au profit d'une autre commune,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.511-1 à L.515-1 et R.511-1 à R.515-21,

VU le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

VU la convention de coordination des interventions de la police municipale de la commune de Saâcy-sur-Marne et des forces de sécurité de l'Etat, signée le 28 août 2014,

VU le projet de convention de mise en commun d'un agent du service de police municipale de Saâcy-sur-Marne au profit de la commune de Méry-sur-Marne,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 Voix Pour** (Mmes BOURREAU, GAUDEFROY, MAFFLARD, Mrs CANIPELLE, CATINAT, CLEMENT, CRESSON, DROLLER, LIENART), **1 Voix Contre** (Mme CADET) **et 1 Abstention** (Mme AMBROZY), **des membres présents et représentés :**

ACCEPTE le projet de mise en commun du service de police municipale de Saâcy-sur-Marne au profit de la commune de Méry-sur-Marne, aux conditions énoncées dans le projet de convention y relative.

AUTORISE le Maire à signer la convention et tout document se rapportant à cette mise en commun.

**DECISION MODIFICATIVE**

Délibération 21/17 :

Suite à la demande de la Trésorerie pour un titre de taxe d'urbanisme de 2015 faisant double emploi.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'inscrire au Budget Unique la Décision Modificative suivante :

<b>022</b> Dépenses imprévues	- 200 €	
<b>673</b> Titres annulés (sur exercices antérieurs)		+ 200 €
	- 200 €	+ 200 €

### **ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF POST Ad'AP (accessibilité)**

La Commune avait répondu favorablement sur le principe d'une assistance dans l'accompagnement de la réalisation de l'agenda accessibilité par la Communauté de Communes du Pays Fertois. Celle-ci n'est pas en mesure de créer un poste de technicien accessibilité / sécurité.

Monsieur le Maire présente le devis de la société ACCESMETRIE d'un montant de 5 850 € H.T pour l'élaboration des demandes d'autorisation de travaux et la rédaction des attestations d'accessibilité de fin de travaux pour l'ensemble des bâtiments communaux. Le conseil accepte ce devis.

### **POINT SUR LES TRAVAUX (RD 402 – RD 80E - Assainissement)**

RD402 : Les travaux de sécurisation de la route Jean de la Fontaine commencés lundi 18 septembre seront momentanément arrêtés en raison d'un incident sur le réseau d'assainissement survenu le soir de ce même jour. Les travaux de voirie n'en sont pas la cause, c'est une pure coïncidence. Le réseau date des années 1989 /1990. La canalisation en éternite s'est corrodée au fil du temps. Les investigations ont montré la nécessité de remplacer la canalisation sur la totalité de la route Jean de la Fontaine. Les travaux vont commencer très prochainement (prévus à partir du 9 octobre). La circulation sera fortement perturbée pendant la durée du chantier . A l'issue de la remise en état du réseau d'assainissement, les travaux de voirie reprendront.

Il a été constaté que les 2 écluses ne sont pas suffisantes pour obtenir un ralentissement efficace. Monsieur le Maire propose l'ajout de 2 coussins berlinois au niveau de la Place du Calvaire qui sécuriseront la traversée piétonne. Ces travaux sont estimés à 6 000 € H.T. Le conseil accepte.

Pont de Courcelles : La pose de bordures ayant pour but d'arrêter la dégradation des bas côtés par les véhicules est terminée.

– Modification de la signalisation Grande Rue : Les bordures anti-stationnement aux intersections de la Rue de l'Ecole et de la Rue du Bac sont posées. A la demande de Mr VOILQUIN, une bordure a été supprimée. Elle aurait gêné pour entrer ou sortir de chez lui. Il reste à faire la pose de panneaux et la peinture des bordures du trottoir.

RD 80 E Route de Courcelles et Route de Sainte Aulde : Le projet de sécurisation de la RD 80E a été retenu par la commission départementale pour l'octroi de la subvention F.E.R (Fonds d'Equipement Rural).

Le projet initial a été modifié en tenant compte des recommandations de l'A.R.T . Ce projet modifié doit recueillir un avis favorable de l'A.R.T avant le 6 octobre 2017 pour l'obtention de la subvention au titre du F.E.R 2017.

### **AFFAIRES DIVERSES**

Monsieur CLEMENT fait part de la création d'un Food Truck par Mr BISPO DE MATOS et de son souhait de s'installer au niveau de l'ancien chemin des carrières. L'A.R.T a été interrogée pour la signalisation routière, à savoir supprimer la bande blanche par une ligne avec pointillés.

Un autre point de stationnement serait possible au niveau des bornes à verre (Place du Calvaire).

Fêtes de Noël :

#### **Enfants :**

Mme BOURREAU signale que 78 enfants sont inscrits pour le spectacle de Noël et la remise de cadeau qui aura lieu cette année à LUZANCY le dimanche 3 décembre. L'association (Foyer Rural de Luzancy) met gracieusement leur salle à notre disposition.

#### **Anciens :**

55 personnes souhaitent un colis.

28 personnes se rendront au restaurant « Le château Marysien » à MARY SUR MARNE le samedi 9 décembre.

Il est présenté 2 devis pour l'achat d'une Sono :

- MDS de COULOMMIERS 618 € H.T
- Espace Musique de CHATEAU THIERRY 975 € H.T

Le conseil accepte le devis de MDS.

Mr CLEMENT présente un devis de Motoculture Champenoise d'un montant de 357 € T.T.C pour l'achat d'un compresseur d'air , le conseil accepte.

Mr CLEMENT signale l'ouverture d'une 3ème classe à MERY SUR MARNE. Cette classe a ouvert le 11 septembre après comptage par l'inspection académique le jour de la rentrée. Mme CHAMAND est nommée pour l'année scolaire 2017 / 2018.

Mr PICARD, directeur à CITRY projete une sortie « Classe découverte » dans les Vosges sur le thème de la découverte du milieu montagnard en mai / juin 2018. Le conseil donne son accord de principe pour une participation comme pour les dernières classes découverte en Auvergne ou Bourgogne.

Mur du cimetièrre : Malgré le protocole d'accord signé le 30 janvier 2017. La commune n'a toujours pas obtenu le remboursement des travaux. Une action est en cours par notre assureur SMACL auprès de GROUPAMA, assureur de Mr DELAITRE Jean-Armand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 45 .

Le secrétaire de séance  
Y. DROLLER